



**PROCES VERBAL COMPLET DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MINORVILLE**

Du Lundi 6 juillet 2026 à 20h00

Le lundi 1^{er} juin 2026,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 1^{er} juillet 2026, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur HENNEBERT Philippe.

Présents : Monsieur HENNEBERT Philippe, Madame BRISSON Isabelle, Monsieur MOUROT Stéphane, Madame MIGLIERINA Nathalie, Monsieur NICLOUX Philippe, Madame COLLIGNON Sandra, Monsieur THIRIOT Marc et Madame DAVID Virginie.

Excusés : Madame MALLICK Astrid et Monsieur MACQUIN Jérôme.

Absent : Monsieur SCHOUG Stéphane.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur THIRIOT Marc est désigné pour remplir cette fonction.

- Adoption du procès-verbal du 1^{er} juin 2026

► *Vote : unanimité.*

- Délibération vente bois sur pieds parcelles 1, 2, 3, 4 et 5

Monsieur le Maire demande aux conseillers de statuer sur la destination des parcelles 1, 2, 3, 4 et 5 de la forêt communale,

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- La vente sur pied des parcelles 1, 2, 3, 4 et 5 de la forêt communale.

- Réparations de l'église

Le conseil autorise Monsieur le Maire à rechercher des subventions pour financer ce projet.



- Contrat déneigement

Suite au courrier reçu de Monsieur MARCHAL de la société MT Services, indiquant qu'il arrête cette prestation à compter de l'hiver 2026, le GAEC des Trois Noyers souhaitant reprendre cette activité pour les communes du secteur, le conseil est en attente d'un devis de leur part.

- Prêt mobilier communal

Suite à une demande d'un prêt d'une table de la salle des fêtes à un particulier, le conseil l'approuve.

- Report fête des voisins

La fête des voisins ayant été annulée le 27 juin en raison de l'alerte rouge canicule, elle est reportée au samedi 5 septembre.

- Questions diverses

- ⇒ Visite de l'appartement au 2 rue derrière l'église en vue d'un projet de réhabilitation.
- ⇒ Location de terrains à M. et Mme SCHOUG Mickaël : la parcelle ZC19 leur sera louée dans les mêmes conditions que les pâtis communaux.
- ⇒ Permis de construire GAEC des 3 Noyers pour un hangar agricole, le SDIS a donné un avis défavorable à ce projet concernant la sécurité incendie. Le pétitionnaire doit se conformer aux demandes du SDIS afin d'obtenir un arrêté favorable.
- ⇒ Demandes de devis pour un plan d'évacuation de la salle des fêtes, faisant l'objet d'une obligation pour les communes de le mettre en place, deux entreprises vont être sollicitées.

La séance est levée à 21h30.

